CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86323** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE 09/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/1997

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/01/2026

Capital : 74 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC la roche sur yon 1997 B 00039

Siret : 410 620 389 00024

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5400906

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AM 251 273

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AM 251 273

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : CGM OSSATURES BOIS NANTAISE

17 IMPASSE GUSTAVE SAY
ZA DU MORTIER OUEST
85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE

Téléphone : 02 51 42 15 28 **Fax :**
Portable : 06 21 62 43 74

Responsabilité légale :
HOLDING CES (980 251 151) / CORMERAIS ETIENNE DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEROUX SOIZIC DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Site Internet : http://www.cgm-ossatures-bois-nantaise.fr

E-mail : contact@cgm-bois.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 156 091 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 15:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E86323** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE **09/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/1997
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/01/2026
Capital : 74 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC la roche sur yon 1997 B 00039

Siret : **410 620 389 00024**

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5400906

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AM 251 273

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AM 251 273

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **CGM OSSATURES BOIS NANTAISE**

17 IMPASSE GUSTAVE SAY
ZA DU MORTIER OUEST
85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE

Téléphone : 02 51 42 15 28 **Fax :**
Portable : 06 21 62 43 74

Site Internet : http://www.cgm-ossatures-bois-nantaise.fr
E-mail : contact@cgm-bois.fr

Responsabilité légale :
HOLDING CES (980 251 151) / CORMERAIS ETIENNE DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEROUX SOIZIC DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier)	31/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	31/01/2025
o Fenêtres de toit	31/01/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/01/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	31/01/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	31/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 15:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.